

Cuges au Mag



Magazine municipal mensuel de Cuges-les-Pins - N°25 - Novembre 2017



DOSSIER : OBJECTIF ZAP

ARRÊTÉ D'INTERDICTION DE TRAVERSÉE DU VILLAGE (SUITE)

PORTRAIT : ARMELLE MANNONI

BIENTÔT NOËL, TÉLÉTHON...



www.cuges-les-pins.fr



Sommaire

3
Retour en images

4-6
Vie municipale

7
Vie du village

8-9
Dossier
Objectif ZAP

10-11
Associations

12-13
Arrêté d'interdiction
de traversée des poids
lourds

14
Portrait
Armelle Mannoni

15
On nous prie de
communiquer
Petits bonheurs
Tribune libre

Magazine de la commune de
Cuges-les-Pins édité par la
municipalité
Hôtel de Ville - Place Stanislas Fabre
13780 Cuges-les-Pins. 04 42 73 80 11
Périodicité : 12 numéros par an.
Directeur de la publication :
Bernard Destrost, maire
Impression : CCEE
Maquette : Service communication
de la mairie
Administration : Comité consultatif
de la communication composé
d'élus : Frédéric Adragna, France
Leroy, Aurélie Verne
Photos : service com et Corinne Jayne
Tirage : 2 500 exemplaires
Novembre 2017 n°25
Couverture : C'est l'automne !

ÉDITO



Le mois d'octobre aura été riche en événements majeurs pour la commune et notamment sur son devenir. Le sujet qui fait actuellement débat est consécutif à l'arrêté d'interdiction de traversée du village par les poids lourds de plus de 19 tonnes entre 7h et 21h. Cet arrêté, je le rappelle, a été pris sur la base d'un rapport de police étayé de faits suffisamment graves et répétés pour que nous en tirions toutes les conséquences.

Bien sûr, au-delà des problématiques de sécurité liées à cet arrêté, les intérêts des uns et des autres acteurs économiques font valoir leurs arguments. Certes, le développement futur de la zone de Signes ainsi que l'arrivée prochaine du Grand Prix de Formule 1 au circuit Paul Ricard sont autant d'atouts économiques pour notre territoire, mais cette stratégie de développement ne doit en aucun cas négliger les aspects environnementaux et sécuritaires qui impactent directement les riverains dont Cuges fait partie. La démarche de la commune de Cuges s'inscrit dans une action qui se veut positive et cohérente. Aujourd'hui, nous ne pouvons envisager qu'un territoire se développe économiquement sans prévoir les solutions adéquates au niveau des infrastructures routières et c'est pour cela qu'il nous faut agir de concert, pour permettre une meilleure cohésion de celui-ci. Mettre en place une véritable voie de contournement de la commune de Cuges nous semble aujourd'hui une évidence dès lors que les nuisances liées au trafic routier se sont amplifiées au fil du temps. Mais il va de soi que les problèmes ne s'arrêtent pas à la frontière des départements et c'est pour cela qu'aujourd'hui nous appelons les hautes instances régionales, départementales et préfectorales du Var et des Bouches du Rhône réunies à mener de concert une véritable réflexion sur les infrastructures routières qui devront être réalisées pour permettre une meilleure cohésion de l'ensemble du territoire. L'avenir nous dira si nous avons eu raison de mener ce combat...

Parmi les autres thèmes abordés dans ce magazine, la mise en place de Zone Agricole Protégée qui suit donc son cours suite à l'approbation du commissaire enquêteur, validée lors du dernier conseil municipal.

Et puis comme l'avenir d'une collectivité trouve aussi ses racines dans sa jeunesse, un nouveau conseil municipal des jeunes sera mis en place. De par cette action, nous souhaitons que nos jeunes puissent être informés, responsabilisés et éduqués aux réalités de la vie municipale pour peut-être mieux aborder leur vie de futurs citoyens et décideurs de demain. Alors petits électeurs à vos urnes !

Le Maire

Bernard Destrost

RETOUR EN IMAGES



À l'occasion des journées du patrimoine, l'association Cugistoria nous a fait revivre Cuges d'antan à travers une rétrospective en images et en vidéos dans la chapelle des pénitents. L'association des amis de Saint Antoine a quant à elle organisé une visite commentée de la chapelle Saint Antoine.



Hommage émouvant lors de l'exposition des peintures de Charles Bonifay en présence de son fils Michel.



Environ 800 paires de chaussures ont été récoltées lors de la pyramide de chaussures, Merci à tous !

Bernard Destrost a représenté Cuges pour la journée du Parc Naturel Régional de la Ste Baume à Riboux



VIE MUNICIPALE

ARMISTICE 1918



Commémoration de l'armistice de 1918
Samedi 11 novembre 2017
à 11h

Départ du cortège devant la mairie.

À l'occasion de cette cérémonie, Monsieur le maire et le Conseil municipal invitent les parents des élèves de nos écoles à amener leurs enfants afin qu'ils chantent, comme chaque année, notre hymne français *la Marseillaise*.

REPAS DE NOËL DES AÎNÉS



La municipalité du village offre aux aînés du village (+ de 60 ans) un repas de Noël qui aura lieu à OK Corral **vendredi 15 décembre 2017 à 12h**.

Le déjeuner sera suivie d'un après-midi dansant proposé par le club de l'âge d'or. A cette occasion le club organisera une tombola.

Inscriptions à l'accueil de la mairie jusqu'au 1^{er} décembre 2017. Pour les personnes non véhiculées, des navettes seront mises en place.

Départ à 11h45 devant la mairie.

CINÉMA



Vous aimez le cinéma ?

Vous aimeriez choisir vos films ?

Rejoignez-nous au sein de la commission cinéma qui se réunira le **jeudi 14 décembre à 18h**, salle des mariages.

Nous vous attendons nombreux !

Faites vous connaître auprès de Katia au 04.42.01.38.00 ou auprès de Nicole Wilson, conseillère municipale déléguée à la culture au 06.79.31.62.10. A très bientôt !

CONCERT DE NOËL



La municipalité vous propose un concert de Noël

Samedi 16 décembre à 18h30 à l'église

Choeur : CANTANHA

Orgue : M. Bernard GELY

Entrée libre

CANTANHA est un chœur de 10 chanteuses lyriques.

Elles parcourent la région pour enchanter les villes. Elles vous éblouiront par leur talent.

NOËL DU VILLAGE



Noël du village
Cuges les Pins

Réservez votre après-midi
Samedi 16 décembre 2017

Informations : 04.42.01.38.00



Retenez la date : samedi 16 décembre 2017

La municipalité offrira un Noël aux enfants du village avec jeux, rencontre avec le père Noël, distribution de friandises...

Le détail de la journée sera donné dans le prochain Cuges au coeur mag.

VIE MUNICIPALE

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



En avril 2015, le Conseil Municipal des Jeunes, nouvellement élu, inaugurerait le Point Tourisme I Mobile de la commune. Après deux ans de mandat, les jeunes élus cugeois ont réalisé de nombreuses actions citoyennes en étant présents lors des commémorations et des vœux de M. le Maire. Ils se sont montrés très efficaces à l'occasion du dernier téléthon où leur vente de porte-clefs a rapporté près de 400 € à l'association téléthon. Dans le domaine de l'environnement, certains membres du

CMJ ont participé, avec l'école élémentaire à une opération de nettoyage de la plaine cugeoise. Citoyenneté, Solidarité et environnement ont donc jouté les actions menées.

Au terme des deux ans de mandat, le CMJ aurait dû être renouvelé au mois d'avril 2017, mais un calendrier électoral national chargé, n'en a pas permis l'organisation.

Avec l'aide du directeur de l'école élémentaire, des professeurs des

écoles en charge des CM2, du proviseur et de la conseillère principale d'orientation du collège de Gémenos, le nouveau Conseil Municipal des Jeunes de Cuges sera renouvelé le 13 novembre. Il sera composé d'élèves de CM2, de 6^e et de 5^e.

Une vraie campagne électorale leur est proposée et le service communication de la commune a déjà préparé tous les documents nécessaires à cette élection. Charte du candidat, déclaration de candidature et profession de foi sont disponibles sur le site internet de la commune.

Les déclarations de candidature devront être remises dès le 6 novembre aux enseignants pour l'élémentaire et à la vie scolaire pour le collège. La campagne est donc lancée pour élire nos 18 futurs Conseillers Municipaux Juniors, huit filles et huit garçons, parité oblige.

Bonne campagne et bonne chance à toutes et à tous !

TÉLÉTHON : LES 8 ET 9 DÉCEMBRE 2017

Téléthon

Cette année encore Cuges organise le téléthon du vendredi 8 décembre 19h au samedi 9 décembre 2017 minuit. Des animations en continu vous seront proposées à la salle des Arcades avec buvette et restauration sur place.

Si vous souhaitez participer en aidant le comité des fêtes, organisateur agréé par l'AFM Téléthon sur Cuges, n'hésitez pas à contacter le 07.68.53.42.73. Le programme complet sera disponible dans le prochain mag.

MARCHE NORDIQUE

24h de marche nordique avec des circuits ouverts également aux randonneurs sont organisées par l'association «marche nordique Cuges».

Inscriptions et renseignements :
mncuges@orange.fr ou au 06.29.89.79.06.

Avis aux propriétaires de terrains : dans le cadre de ces 24h de marche, les marcheurs seront dans l'obligation de traverser des propriétés privées.

Si vous êtes concernés par une des parcelles traversées et que vous refusez que les marcheurs passent par votre propriété, merci de contacter dans les plus brefs délais l'association au 06.29.89.79.06.

Les circuits de marche sont consultables sur le site de la commune, rubrique agenda/téléthon.

MARATÉLÉTHON

Mercredi 6 décembre, un groupe de coureurs parti de Monaco et reliant la Drôme passera à Cuges.

Ils feront un arrêt à midi aux Arcades et expliqueront à cette occasion leurs parcours et leurs dons pour le Téléthon.

Nous invitons toutes les personnes intéressées par leur parcours à venir les rencontrer et pourquoi pas à les accompagner après leur arrêt ?

L'ACTU DE LA MÉDIATHÈQUE



CONFÉRENCE THÉÂTRALISÉE, BOTANIQUE ET MUSICALE

Mardi 7 novembre à 20h30
OGM Œuvre Génétiquement Merveilleuse : la Vie !

Avec son projet « Lecture par Nature », la Métropole nous propose d'accueillir à la médiathèque de Cuges une conférence théâtralisée, botanique et musicale, sur la sexualité des plantes.

4 comédiens de la compagnie Jubilo vont nous faire partager leur objet d'étude : Comment rencontrer l'autre quand on ne peut pas bouger ? Ils vous proposent d'aller voir sous les jupes des fleurs...

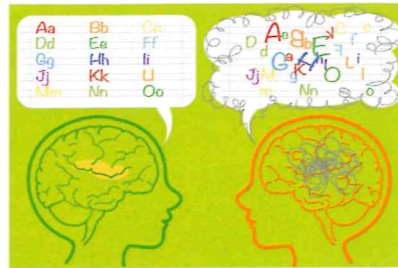
(Spectacle gratuit, sur inscription au 04.42.73.39.55 ; tout public à partir de 12 ans).



REGARDS CROISÉS

Exposition photo du 31 octobre au 28 novembre à la médiathèque : deux regards, deux personnalités, deux variations sur un même sujet.

Le vernissage aura lieu le samedi 18 novembre à partir de 11h. Les photographes, Chrystel David et Xavier Delmas vous y attendent !



CONFÉRENCE DYS

La médiathèque de Cuges et la commission Handicap vous proposent d'assister à une Conférence Dys par le professeur Habib le vendredi 17 novembre à 14h00 à Aubagne.

Places limitées, réservation obligatoire à la médiathèque au 04.42.73.39.55.



CONTES

Mercredi 15 novembre à 16h30 à la médiathèque les conteuses de l'association Two Contes Féés reviennent vous faire rêver avec leurs belles histoires.

JOURNÉE DYS

« JOURNÉE DYS »
SAMEDI 2 DÉCEMBRE 2017

à la médiathèque
de CUGES



Café DYS à 10h

À partir de 14h :

INITIATION CARTES HEURISTIQUES (MENTALES)
ATELIERS DÉCOUVERTE LIVRES, JEUX, APPLIS IPAD
GRATUIT SUR INSCRIPTION

mise communication - Marie de Cuges-les-Pins

Atelier gratuit sur réservation.

Samedi 2 décembre
Journée Dys à la médiathèque

À 10h : café Dys «Kestafé» avec partage des retours d'expériences

À partir de 14h : ateliers pour découvrir notre fonds de livres spécifiques, nos jeux de société, des applications Ipad et une séance pour apprendre à réaliser des cartes heuristiques avec Géraldine Arnaud, formatrice en développement personnel et co-fondatrice de Tennis Rebon'dys. Cet atelier est conçu pour vous initier aux cartes mentales. Il s'agit d'un outil puissant et inspirant qui permet de structurer sa pensée, de mémoriser plus et mieux, de se concentrer, d'être créatif et confiant. Il dure 3 heures et vous serez outillés pour le pratiquer avec aisance à l'école, au collège, au lycée, au bureau et à la maison.

Informations et renseignements CCAS 04.42.73.83.57 Médiathèque : 04.42.73.39.55

LA PAROISSE VOUS INFORME



REPAS «AUX SAVEURS D'AILLEURS»

Réservez la date de notre prochain repas :

Samedi 18 novembre à 12h à la salle paroissiale.

Participation financière : 12€ (ou plus selon vos possibilités). Habituels ou nouveaux venus, vous êtes tous invités !

Inscription obligatoire auprès d'Alain 04 42 73 97 70 ou Dominique 06 87 24 94 37 (Nombre de places limité).

RENCONTRE AVEC LES PARENTS D'ÉLÈVES

M. Pascal DANIELE, Directeur de l'école élémentaire a organisé, le 5 octobre, une rencontre avec les parents d'élèves afin d'échanger avec eux sur des points visant à favoriser le dialogue dans l'intérêt des enfants et du climat scolaire. Seule une petite vingtaine de parents s'est rendue à la salle des mariages pour y assister.

Plusieurs points ont été évoqués : le manque de vocabulaire qui représente un frein pour un bon apprentissage, le manque d'attention, de concentration et de disponibilité des élèves; mais également l'accès au numérique pour lequel il émet quelques réserves.

Lors du débat, les parents ont rappelé que le numérique était de nos jours incontournable, mais ils ont admis qu'une utilisation contrôlée et encadrée était de rigueur.

Les classes étant désormais toutes équipées de vidéoprojecteurs à des fins pédagogiques, les enseignants pourraient être amenés à « éduquer » les élèves sur les bonnes pratiques et les précautions à prendre, notamment par rapport aux réseaux sociaux.

Lors de cette réunion, il a également été question du temps de cantine. Cette question sera prochainement abordée en conseil d'école. M. le Directeur souhaite réitérer ce type de réunion avec les parents, en espérant une mobilisation massive de ces derniers.

RENTRÉE SCOLAIRE 2018



Suite à une demande ministérielle, nous avons besoin de connaître le nombre d'enfants susceptibles de rentrer à l'école maternelle en septembre 2018.

Les parents ayant des enfants nés en 2015 sont priés de s'inscrire au plus vite au service enfance de la mairie (rdc de l'hôtel de ville) munis d'un justificatif de domicile et du livret de famille.

SOLIDHAIR FAITES UN GESTE !



Comment faire ? C'est simple, coupez minimum 25 cm de votre longueur de cheveux que vous aurez préalablement rassemblé en couettes (1 ou plusieurs selon votre épaisseur). Contactez l'association solidhair www.association-solidhair.fr ou le point de collecte créé sur Cuges :

info.dondecheveux@orange.fr

Ainsi les mèches seront vendues pour subventionner l'achat de prothèses capillaires des personnes en difficultés financières.

BEAUJOLAIS NOUVEAU !



Le Beaujolais Nouveau est de retour!

Une dégustation ainsi que la vente de celui-ci seront organisées par votre Spar sur le marché de Cuges les pins le samedi 18 novembre. Nous vous attendons nombreux...

OBJECTIF ZAP...

Un diagnostic de la plaine agricole avait été diligenté en 2015/2016 afin d'établir les principales caractéristiques de la plaine agricole et d'en définir les principaux atouts mais aussi les contraintes liées à son développement. Cette étude a donné des résultats et des enseignements pertinents essentiellement tirés de l'histoire passée de ce terroir.

Ce diagnostic a conduit la nouvelle majorité municipale à entrer dans un processus de mise en place de la Zone Agricole Protégée dite... « ZAP » afin de sanctuariser la plaine agricole et d'en freiner l'urbanisation.



ETAT DES LIEUX DE LA PLAINE ET DES ACTIVITÉS LIÉES À L'AGRICULTURE

La plaine agricole a longtemps fait la réputation du territoire cugeois puisqu'elle empruntait les contours de son « poljé », véritable originalité géologique. Le domaine agricole s'est cependant peu à peu réduit sous les contraintes et les effets de la pression foncière exercée au cours des décennies passées.

Ainsi, si la plaine agricole s'étendait sur près de 700 ha en 1934, elle ne s'étend plus aujourd'hui que sur 270 ha auxquels se rajoutent les quartiers du clos et du Ménuguet d'une superficie de 37 ha soit une superficie totale de 307 ha.

La culture du câpre mais aussi du safran ont longtemps fait la réputation et la notoriété de Cuges; Cette vocation agricole a peu à peu été supplantée par le domaine viticole dont la présence de la cave coopérative témoigne encore de l'ampleur passée. Les surfaces de vignobles ont souvent varié au cours des 150 dernières années et si l'on notait 3 ha de vignes en

1886, la superficie devait croître rapidement, de 162 ha en 1926 et jusqu'à 400 ha en 1934. Aujourd'hui le domaine viticole ne s'étend plus que sur 32 hectares. Cette situation est d'autant plus regrettable que le terroir de Cuges bénéficie d'une appellation « AOC côte de Provence » pour une grande partie de la plaine et de ses coteaux. Les cultures actuelles sont variées et se concentrent sur 15 exploitations dont 7 centres équestres. Les pratiques agricoles cugeoises permettent une véritable prise en compte de l'environnement puisque 3 agriculteurs sur 8 développent actuellement une agriculture biologique qui s'étend sur 58 ha sur les 110 ha exploités à titre principal.

Malheureusement les superficies des surfaces restent faibles et sont le plus souvent inférieures à 3000 m², ce morcellement des parcelles ne favorisant pas les projets agricoles. À cela, s'ajoute une pression foncière prégnante qui engage trop souvent les propriétaires fonciers à adopter

une stratégie d'attente qui se traduit pour partie par la mise à disposition des terres aux agriculteurs sous forme de baux précaires, sans véritable volonté de céder les parcelles. Cette précarité, ajoutée au morcellement important des exploitations empêche les agriculteurs de se développer et d'engager des projets viables. Dans ce contexte, la SAFER intervient dans la stratégie d'acquisition et de revitalisation de l'espace rural notamment en préemptant les terres agricoles et en effectuant des opérations de remembrement de ces parcelles. La présence importante des friches et de parcelles sous exploitées sont encore malheureusement encore trop présentes puisqu'elles représentent aujourd'hui près de 80 ha. La chambre d'agriculture a entrepris depuis deux ans un véritable rapprochement avec les propriétaires de terrains en friche afin de les convaincre de les vendre pour en permettre l'exploitation agricole.

Occupation du sol	Nombre d'hectares
Surfaces fourragères	33,5
Vigne	32
Céréales	30
Friches pâturées	17
Centres équestres	12
Oliviers	6,5
Autres cultures ou élevages	2,5
Horticulture	2
Projet de remise en culture	9
Sièges et bâtiments d'exploitation	4
Friches ou parcelles sous exploitées	80
Occupation non agricole	78,5
TOTAL	307 hectares

UN PROJET QUI SE CONCRÉTISE

Depuis une délibération adoptée en conseil municipal le 17 décembre 2015 par laquelle la commune de Cuges les Pins approuvait le projet de création d'une ZAP (Zone Agricole Protégée) sur la plaine de Cuges les Pins, les services communaux et leurs partenaires ont travaillé à la préfiguration de cette ZAP.

Quatre groupes de travail ont été constitués pour conduire une réflexion sur quatre thèmes : la politique foncière, l'irrigation, l'assainissement, les filières et émergences de projets.

Chacun de ces groupes a rassemblé tous les acteurs locaux concernés par la thématique agricole et a ainsi contribué à alimenter la réflexion des élus, des professionnels et des

habitants, favorisant ainsi une bonne appropriation du projet pour tous. L'enquête publique qui s'est tenue du 19 juin au 19 juillet inclus a permis de recueillir l'ensemble des remarques des Cugeois. Le rapport du commissaire enquêteur ayant rendu un avis favorable au projet de ZAP, une servitude d'utilité publique sera créée et ultérieurement annexée au Plan local d'Urbanisme de la commune.

France Leroy Adjointe au maire

UN PLAN D'IRRIGATION AGRICOLE

L'orientation des exploitations est actuellement faite vers les cultures à sec pour des raisons d'absence d'eau sinon par forages individuels.

Cette situation est un frein à la diversification des cultures alors que la plaine dispose d'un fort potentiel agronomique.

La volonté d'irrigation de la plaine agricole fait donc partie d'un deuxième volet qu'il faudra mener conjointement pour permettre la concrétisation d'un véritable projet agricole viable.

Cette volonté d'irrigation de la plaine répond également à la nécessité de sécuriser les ressources en eau de la commune qui ne s'approvisionne aujourd'hui que sur deux forages.

ASSOCIATIONS

FOYER RURAL

Repas beaujolais nouveau

Dimanche 19 novembre 2017 - 11h30
Salle des Arcades.

Entrée - Plat chaud saucisse, andouillette, pomme de terre, purée d'oignons - Fromage salade.

Dessert : salade de fruits.

Participation 25€

Inscriptions et paiement avant le 6.11.2017.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CCFF



Assemblée générale du Comité Communal des Feux et Forêts : Vendredi 17 novembre 2017 à 18h30
Salle de l'entraide. Ouverts à tous
Info 06.25.50.13.21.

CULTURES EN SCÈNE

Abonnement CHATEAUVALLON

Spectacle le vendredi 1er décembre 2017 à 20h30
«Je parle à un homme qui ne tient pas en place»
avec Jacques Gamblin

Abonnement GTP/GYMNASE/JEU de PAUME

Spectacle le vendredi 8 décembre 2017 à 20h30 au
Jeu de Paume. «Le menteur» Pierre Corneille

ES CUGES



Grand Loto de fin d'année

Dimanche 3 décembre 2017
14h30 Salle des Arcades

Nombreux lots à gagner pour les
grands et les petits !

ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS

Nous vous rappelons que vous pouvez trouver toutes les infos concernant les associations sur le site internet de la commune www.cuges-les-pins.fr, dans les accès rapides sur la page d'accueil du site (pavé violet à droite).

Et bien entendu nous relayons toutes leurs infos sur le facebook et twitter de la mairie !

MARCHÉ DE NOËL

Organisé par le Comité des fêtes en partenariat avec la municipalité



CUGES LES PINS

25 et 26
novembre
2017



Contact :
Comité des fêtes de Cuges
07.68.53.42.73



Service communication - Mairie de Cuges les Pins

Association des Capitaines de Saint-Eloi de Cuges
organise
Le vendredi 17 novembre 2017
à la salle des Arcades

La Soirée Beaujolais nouveau

A partir de 19h00

Reservations
Samedi 11 novembre
de 9 h à 12 h
à l'abribus
devant la Mairie

Apéritif
Assiette de Charcuterie
Fromage
Salade
Tarte
1 verre de Beaujolais
Bouteille supplémentaire
8 euros

Tarif : 15 €

ASSOCIATION SOLIDARITÉ

LE SECOURS POPULAIRE DES ACTIONS ENGAGÉES

Créé en 2009, le comité cugeois du Secours populaire français a récemment reçu une dotation publique de 4000 euros ainsi qu'un véhicule utilitaire d'occasion. Un coup de pouce essentiel pour cette association et les 124 familles cugeoises qu'elle accueille.

Deux bonnes nouvelles sont arrivées ces derniers mois : d'abord du Conseil départemental, qui a confié au Secours populaire un véhicule. « Il s'agit d'une Kangoo qui a 165 000 km mais qui est en bon état. On a simplement changé la courroie de distribution et on l'utilise souvent », raconte Michel Barbier, le trésorier du comité.

Et surtout, Bernard Deflesselles leur a récemment versé 4000 euros, issus de sa réserve parlementaire. « Nous en avons besoin pour nous équiper en matériel informatique et pour acquérir un nouveau réfrigérateur professionnel afin de stocker les aliments que nous collectons », explique monsieur Barbier.



Véhicule Kangoo que le Conseil Départemental a donné au Secours populaire

TOUS BÉNÉVOLES

À Cuges, 18 bénévoles s'activent tous les jours au service des plus démunis. Ils aident des personnes en difficultés financières et/ou familiales ; souvent des femmes seules qui ont des enfants à charge. En tout, 124 familles, soit 280 personnes bénéficient de leurs services. « La plupart du temps, c'est le C.C.A.S. qui nous les adresse », raconte M. Barbier.

La distribution a lieu deux fois par semaine, dans leurs locaux de l'aire du Portelet. À chaque distribution, les bénéficiaires (ici on parle de « familles accueillies ») versent une participation aux frais variant de 1 à 3 euros. « Cela nous aide au quotidien à payer l'essence, l'assurance des locaux, etc. », explique le trésorier.

DES DONS PRÉCIEUX

Le Secours populaire n'a qu'un seul grand donateur : Auchan Aubagne. Chaque jour, la grande surface met à la disposition des bénévoles un ensemble de produits invendus. Il y a des produits frais, des produits secs, du textile... « Des fois il y a beaucoup de marchandises, des fois pas », raconte Roger Roche, le président. Parallèlement, l'association

passé commande tous les mois à la Fédération du Secours populaire, qui se fournit auprès du FEAD (Fond européen d'aides aux plus démunis). Ainsi, lorsque les donations d'Auchan sont trop faibles pour servir toutes les familles, ils utilisent cette réserve, qu'ils ont achetée pour un prix très raisonnable. Il y a aussi les dons des gens du village. « On a parfois de mauvaises surprises, mais la majorité du temps les objets et vêtements collectés sont en bon état », explique monsieur Roche. « Il y a aussi le Conseil départemental qui offre un colis à Noël pour les plus de 65 ans. Enfin, depuis le début, la Mairie nous aide beaucoup, en particulier pour le prêt des locaux. », ajoute Michel Barbier.

Aujourd'hui, les membres de l'association n'ont qu'un seul grand regret : « Normalement, nous devrions apporter une aide ponctuelle. Or il y a des gens qui sont là depuis très longtemps, trop longtemps », concluent-ils.

Une association pour tous Ouvrez l'œil !

Le Secours populaire organise parfois des événements à destination des habitants du village (thés dansants, braderies, concours de boules...) très conviviaux et totalement gratuits. En outre, chaque lundi matin, de dix heures à midi, l'association ouvre son « bazar » à tous les Cugeois. On y trouve des articles textiles, des bibelots, de la vaisselle etc., neufs ou d'occasion et à très bas prix.

Les Restos du cœur

Outre le Secours populaire, les cugeois peuvent également avoir accès aux services des Restos du cœur. Si elle n'a pas de véritable antenne à Cuges, l'association reçoit quand même régulièrement des personnes qui souhaitent s'inscrire. Les prochaines permanences auront lieu les 10 et 14 novembre prochain au matin. Pour plus d'information sur le Secours populaire, vous pouvez téléphoner au 04 42 03 73 25. Pour plus d'information sur les Restos du cœur, vous pouvez téléphoner au 09 82 20 15 35. Et si vous avez du temps, n'hésitez pas à proposer vos services et à devenir bénévole !

L'ARRÊTÉ D'INTERDICTION DE TRAVERSÉE DES POIDS LOURDS À CUGES LES PINS...

La commune de Cuges les Pins a fait valoir ses arguments pour défendre son arrêté d'interdiction partielle de traversée des poids lourds sur la commune...

« C'est en qualité d'Adjointe au maire de Cuges les Pins, que j'interviens ce soir afin de faire entendre mais aussi et surtout, expliquer la position de la commune de Cuges les Pins, suite à l'arrêté du maire pris cet été afin d'interdire partiellement la traversée du village par les poids lourds de plus de 19 tonnes entre 7 h et 21 heures. Cet arrêté a été rédigé sur la base d'un rapport de police faisant état de faits suffisamment graves et répétés pour devoir en tirer toutes les conséquences. Je tiens par ailleurs à préciser que ce rapport a été étayé par une étude réalisée par le département qui dénombre le passage de 375 camions par jour sur notre commune.



France Leroy, 1^{ère} adjointe au maire est intervenue publiquement en séance du Comité Consultatif Environnemental mis en place par le circuit Paul Ricard.

Je précise enfin que cet arrêté n'a pas été rejeté par le Préfet des Bouches du Rhône et devient donc applicable de plein droit dès lors que nous aurons apposé les panneaux d'interdiction.

Le village de Cuges les Pins subit depuis plusieurs années le va et vient perpétuel des camions de gros tonnage, trafic qui s'est peu à peu amplifié dès lors que l'activité de l'ouest varois augmentait. Les habitants du centre de village subissent depuis trop longtemps, les désagréments constants liés à ce trafic routier qui engendre bruit, pollution mais aussi un danger permanent pour les riverains, compte tenu de l'étroitesse de la RDn8 au passage du centre de village.

Nous constatons régulièrement : des camions qui ont difficulté à se

croiser et qui de ce fait doivent monter sur les trottoirs, des enseignes de magasins, barrières ou feux tricolores, régulièrement endommagés par leur passage, des caves situées sous la route nationale qui s'affaissent sous le poids des camions, au risque de provoquer un effondrement de la chaussée ; Enfin, la peur des piétons de laisser leurs enfants marcher au bord du trottoir de peur qu'ils ne se fassent faucher par ces poids lourds...**Voilà la réalité quotidienne des Cugeois.**

Suite à notre arrêté, nous avons reçu cette semaine deux courriers qui émanent : l'un du circuit Paul Ricard, l'autre du groupement d'Employeurs des Entreprises du plateau de Signes. Les uns nous interrogent sur la légalité de notre arrêté au regard de l'exception octroyée aux manifestations sportives et des mesures de

délestages que nous aurions mis en place pour permettre l'accès au circuit. Les autres accusant la commune de Cuges les Pins d'entraver le développement de l'activité de la zone de Signes... Aux uns et aux autres, nous serions tentés de dire : « **Que faites-vous de la sécurité des habitants de Cuges et de la responsabilité du maire à y répondre ?** ».

Mais une autre réflexion mérite également que l'on s'y arrête. Le circuit et la zone d'activité sont dans le Var, Cuges est dans les Bouches du Rhône, alors malheureusement Cuges ne tire aucun bénéfice économique de cette situation alors que les communes de Signes et du Beausset perçoivent elles, les produits de la fiscalité locale. Le comble est que la commune de Signes a elle-même pris un arrêté

UN SUJET SENSIBLE !



interdisant la traversée du village aux camions de + 13 tonnes ! La commune de Signes ne serait-elle pas prête à absorber les nuisances alors qu'elle profite pleinement des avantages de la zone et du circuit ?

Pourquoi la commune du Beausset, dont la sortie d'autoroute est bien plus proche du circuit et de la zone de Signes que ne l'est la sortie d'autoroute de Pont de l'Étoile à Gémenos et donc du passage à Cuges, pourquoi donc le Beausset ne serait-elle pas prête à accepter le trafic routier des + 19 tonnes ? Bref, pourquoi Cuges devrait-elle absorber les nuisances sans jamais en tirer les avantages ? La réunion de ce soir (réunion du 19 octobre 2017) a été organisée pour évoquer notre environnement alors la commune de Cuges les Pins entend faire

valoir un environnement nuisible qui reste sans réponse ou solution depuis trop longtemps. Je tiens par ailleurs à préciser que la commune de Gémenos est dans la même démarche. Enfin, si nous pouvions espérer quelques retombées économiques du Bol D'Or depuis son retour, là encore Cuges est passé à côté, puisque la dernière course du Bol d'Or et son organisation ont fait sortir les motards au Beausset, résultat de cette opération, aucune retombée économique pour Cuges et une insatisfaction légitime des commerçants de la commune.

La mairie de Cuges ne souhaite pas engager de bras de fer avec le circuit Paul Ricard ou la zone d'activité de Signes mais entend sensibiliser les acteurs économiques de ce territoire et notamment attirer l'attention des

instances départementales sur la nécessité de mettre en place un véritable dispositif de contournement de la commune de Cuges, dispositif légitime au regard des activités croissantes du circuit, du retour du grand Prix de Formule 1 mais aussi de l'accroissement de la zone d'activité de Signes. J'espère sincèrement que nous aurons été entendus et qu'au-delà des personnes présentes à cette assemblée, les arguments de Cuges sauront résonner auprès des Présidents des Conseils départementaux du Var et des Bouches du Rhône pour aider au mieux notre commune à faire face à cette nouvelle donne économique pour le bien de ses habitants et une meilleure cohésion de son territoire »

ARMELLE MANNONI

SON MÉTIER, SA PASSION



Pour la sixième année consécutive, les Écuries du Lion d'Or, club hippique cugeois, a vu certains de ses licenciés récompensés lors des championnats de France d'équitation. L'occasion de vous présenter sa fondatrice et gérante, Armelle Mannoni.

C'est l'histoire d'une passionnée. Partie de rien, Armelle s'est imposée petit à petit à force d'un travail acharné, pour finalement réussir à faire de sa passion un métier. Née à Paris, elle a vécu 6 ans au Canada avant de venir s'installer à Marseille avec ses parents à la fin des années 80. « J'ai commencé à monter à cheval à 9 ans, ce qui est relativement tard. En troisième je voulais arrêter l'école pour passer ma vie dans un club. Mes parents m'ont poussé à passer mon bac. J'ai ensuite intégré une fac de sport avant que la passion ne me rattrape », raconte Armelle. Elle prépare alors son brevet d'état 1er degré option équitation. « Pendant 4 ans j'ai navigué de club en club en louant des structures avant de réussir à convaincre le propriétaire des lieux actuels de me faire signer un bail avec un engagement de 38 ans ». Un soulagement pour Armelle, qui a pu alors commencer à créer et développer les Écuries du Lion d'Or. Depuis dix ans, elle mène avec passion une vie à cent à l'heure ou les week-end et vacances sont plus que rares !

GRAINES DE CHAMPIONS

Le jour de notre entrevue, Armelle est en pleine préparation d'un événement important : dans deux jours, son club accueille une compétition officielle de qualification pour les championnats de France. Plus de 400 personnes venues de toutes la région sont attendues ! « Je dois respecter un cahier des charges précis, faire venir un président de jury, un chef de piste... c'est toute une équipe qui se met en place » Chaque année, les Écuries du Lion d'Or accueillent cinq compétitions de ce type.

Spécialisé dans la discipline CSO (Concours de Saut d'Obstacles), le club présente tous les ans des cavaliers

aux championnats de France. Et depuis 6 ans, Armelle a le bonheur de voir certains de ces cavaliers médaillés et classés. Cette année, quatre de ses licenciées ont reçu une médaille d'or par équipe !

UN CLUB LABELLISÉ

Les clients viennent de Cuges mais aussi de Marseille, Aubagne, Ceyreste, etc. pour profiter des installations du club, qui a récemment reçu un label qualité décerné par la FFE (Fédération Française d'équitation). Alors qu'à sa création il y a 10 ans, il s'agissait d'une simple carrière aménagée, le club est s'étend aujourd'hui sur 4 hectares et comprend 1 club house, deux pistes, de nombreux boxes et aménagements pour accueillir les chevaux et poneys pensionnaires, etc. « On cherche sans cesse à améliorer les installations et l'accueil du public », précise Armelle. Les Écuries du Lion d'Or emploient actuellement cinq personnes : Une assistante qui soutient Armelle pour tout le côté administratif, pour gérer les inscriptions etc., deux palefreniers, qui s'occupent de l'entretien et du soin des chevaux, deux moniteurs stagiaires en formation et une monitrice diplômée à mi-temps. Son mari l'aide aussi beaucoup. Avec autant de passion et le soutien de cette équipe impliquée, pas étonnant que le succès soit au rendez-vous !

Le plaisir avant tout
Le club d'Armelle est certes très impliqué dans les compétitions, pour autant elle accorde une grande importance au côté « loisir » de l'équitation et propose aussi des ballades pour les adultes et pour les enfants, même les plus petits.

Pour plus d'information sur les activités et les tarifs du club, rendez-vous sur www.ecuriesduliondor.com

PETITS BONHEURS

NAISSANCES



Antone BARBOLINI né le 7 septembre 2017
Lino ROLO né le 19 septembre 2017
Diego ZERMENO GEYNE né le 25 septembre 2017
Oscar FRETIERE né le 7 octobre 2017
Lubin TENART né le 7 octobre 2017
Anna MARCHETTI née le 10 octobre 2017

- Le salon Bénédicte vous invite à venir découvrir votre novembre 2017 à partir de 10h : 04.42.73.81.49.
- Donne cours particuliers de peinture à l'huile ainsi que des c...
- Professeur donne cours particuliers de maths et sciences p sur la gestion mentale et le dialogue pédagogique, pour déve et votre imagination créatrice : 06.50.57.15.30.
- Nouveau sur Cuges : numérisation super 8, cassettes vidéo Transfert Vidéo : 06.12.61.46.75

TRIBUNE LIBRE

Expression des élus appartenant à la majorité municipale

Certains propos, relatifs aux actions municipales que nous menons, nous interpellent parfois au quotidien. Tel est le cas d'une question de l'opposition exprimée en fin de conseil municipal du 9 octobre dernier, rapportant notre volonté de vendre au département le jardin de la ville. La majorité municipale s'étonne de cette information qui n'est actuellement qu'au stade de la réflexion et rien d'autre. Comme chacun le sait, la commune ne dispose pas de moyens suffisants pour pouvoir satisfaire pleinement aux nécessités d'entretien ou même de valorisation de son patrimoine. Dans ce contexte, réfléchir à un partenariat voire à des pistes d'économies ou même de recettes ne doit pas résonner comme quelque chose de négatif ou néfaste pour la commune. Aujourd'hui, avec les baisses de dotations qui s'amplifient, les communes doivent s'adapter à cette rigueur mais aussi en ce qui nous concerne, aux exigences d'un territoire en pleine mutation avec l'entrée dans la Métropole. Chacun sait que l'union fait la force alors, dans cet esprit, la mutualisation des moyens peut permettre de nouvelles avancées : voilà à ce stade où en est notre réflexion. Une réflexion et non une décision qui dans tous les cas ne saurait être prise sans garantir le meilleur aux Cugeois.

Groupe Avec Vous Changeons Cuges.

AU MOIS DE DÉCEMBRE

- Samedi 2 décembre : Journée DYS Médiathèque
- Dimanche 3 décembre - 14h30 : Loto de l'ES Cuges Salle des Arcades
- Mercredi 6 décembre - 12h : Maratélethon Salle des Arcades
- Vendredi 8 et samedi 9 décembre : Téléthon Salle des Arcades
- Jeudi 14 décembre - 18h : Commission cinéma Salle des mariages
- Vendredi 15 décembre - 12h : Repas des aînés OK Corral
- Samedi 16 décembre - après-midi : Noël du village
- Samedi 16 décembre - 18h30 : Concert de Noël Église

Noël du village
Cuges les Pins
Réservez votre après-midi
Samedi 16 décembre 2017

Informations : 04.42.01.38.00

Histoire de vie et patrimoine

Une enquête de l'Insee
du 25 septembre 2017 au 31 janvier 2018



Plus d'informations sur insee.fr



MARCHÉ DE NOËL

Organisé par le Comité des fêtes en partenariat avec la municipalité



CUGES LES PINS

25 et 26
novembre
2017



Contact :
Comité des fêtes de Cuges
07.68.53.42.73

